



63ème ASSEMBLEE GENERALE – Vendredi 6 septembre 2019 LARMOR PLAGES - Kerguelen

=====

L'assemblée générale convoquée débute à 19h50 en présence de 15 membres adhérents. 28 pouvoirs de représentation ont également été transmis au secrétariat. Le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : Patrice BOURDON.

Il est projeté en séance un support pouvant être mis à disposition à la demande de nos membres.

1) Rapport d'activités 2019

Le président fait état de l'activité régulière et quotidienne par les animateurs de l'association.

- Des liens réguliers avec les propriétaires de Vaurien
- La production du bulletin annuel (env. 250 contacts)
- Une présence régulière dans les instances de la FFV
- Une présence régulière dans les instances du CIV
- La tenue à jour de nos règles de classe et de jauge
 - A ce titre la jauge Vaurien Classique a été mise à jour
- L'animation des réseaux sociaux (surtout FB) et la gestion du site internet

Toutefois, un manque de renouvellement des actions d'animations est mis en avant par le président. Cela partiellement expliqué par un nombre trop restreint de volontaires pour créer et tirer de nouvelles idées. A titre d'exemple, en séance est présenté par JJ Girard un travail presque accompli de numérisation de l'ensemble des bulletins de l'association depuis l'origine. C'est le type d'action qui permet d'offrir à tous du contenu et motiver le support à notre association.

Le président informe également en séance que Yvon Le Roux, membre actif du CA depuis de nombreuses années, a souhaité se désengager de sa fonction en cours de mandat.

Au 6 septembre, il est enregistré 95 membres adhérents. Ce bilan est en léger retrait par rapport aux années précédentes. Si l'année devrait se terminer avec 100-110 adhérents, il est très important de rester attentif à tout effet de décroissance de nos cotisants.

Concernant l'animation nautique, nos rassemblements traditionnels du calendrier ont vu une participation que nous devons juger en retrait pour Quiberon et Les Moutiers. Un tel état de fait ne peut être considéré satisfaisant. Le National et Classique avec une trentaine de bateaux s'annonce d'un bilan satisfaisant. Sur le championnat du monde, avec 14 équipages présents, c'est remarquable. Et les résultats sportifs ont été à la hauteur. Dans le cadre des rassemblements traditions, la présence de l'association fut encore remarquée lors de la Semaine du Golfe, avec notamment la tenue de notre stand qui fut considérée d'un très bon niveau par l'organisation.

Soumis au vote, le rapport d'activités est approuvé en séance à l'unanimité des participants.

2) Rapport financier 2019

A date, le montant des entrées est de 6261 €, le montant des sorties est de 5762 €.

Les encours positifs : compte courant pour 1208€, livret d'épargne pour 20050 €, fond en espèce pour 90€.

Il est présenté une synthèse des bilans financiers des 4 dernières années faisant état de la vision globale de notre trésorerie qui demeure stable.

Le bilan de l'exercice pour la période du 01/11/2017 au 31/10/2018 est présenté en séance par le trésorier Patrice BOURDON et confirmé approuvé par notre vérificateur aux comptes Franck Morize désigné lors de l'AG 2018.

Le bilan en cours de l'exercice courant du 01/11/2018 au 31/10/2019 est présenté en séance. Philippe Plaçais nommé vérificateur aux comptes pour cet exercice sera sollicité lors de la clôture courant novembre 2019.

Le budget prévisionnel 2019 et le réalisé sont présentés. Ce budget est présenté comme étant à l'équilibre.

Conformément à nos statuts, il est proposé de reconduire le montant de la cotisation 2019 à 30€ minimum. La proposition est approuvée à l'unanimité.

En complément, et afin de favoriser l'implication de nos jeunes, le président propose en assemblée la création d'une adhésion/cotisation « jeune » dont le montant serait réduit. Par « jeune », il est précisé 25 ans et moins dans l'année civile. Le montant serait de 15€ minimum. La proposition est approuvée à l'unanimité.

De même et pour répondre aux obligations légales, l'assemblée est sollicitée pour nommer un vérificateur aux comptes pour la période du 01/11/2019 au 31/10/2020.

M. Franck Morize se propose. Sa candidature est approuvée à l'unanimité.

Soumis au vote, le rapport financier est approuvé en séance à l'unanimité des participants.

3) Perspective 2020

Le programme des animations 2020 n'est pas engagé à date. Il n'y a pas de contact engagé concernant la date et le lieu du National.

Seul le championnat du monde est à ce jour acté pour le lieu et la date.

Le président souhaite que l'auditoire s'exprime sur la structure de notre calendrier, avec en toile de fond une réflexion sur le taux de participation en baisse sur nos rassemblements.

En complément des rassemblements traditionnels de notre série (Quiberon et Les Moutiers), il est évoqué diverses propositions plus locales (rassemblement presque de Crozon). Le président ne voit aucun inconvénient à toute initiative, mais insiste sur le fait que ces initiatives doivent être tirées par nos adhérents au niveau local. Peu d'éléments concrets sortent à l'issue de l'échange. La réflexion doit être poursuivie.

On notera tout de même le principe d'un montant pour l'inscription à un package forfaitaire pour l'ensemble de nos manifestations mises à notre calendrier. Sous le principe d'un forfait en € plus intéressant. Le concept est noté avec intérêt et va faire l'objet d'une réflexion sur la forme que cela pourrait prendre.

4) Mondial 2020

Le championnat du monde 2020 se tiendra au Havre, organisé par la Société des Régates du Havre. Les dates sont du samedi 25 au vendredi 31 juillet. Le programme sera le samedi et le dimanche consacré à la jauge et course d'entraînement. Les courses du lundi au vendredi, avec un jour de réserve à définir. Il sera également évalué la possibilité d'organiser un rassemblement pour les Vaurien anciens. Tous les bénévoles de notre associations seront bienvenus pour aider.

5) Election du conseil d'administration de l'AS Vaurien France

Le CA actuel est composé de 11 membres : Alexandre Appert, Patrice Bourdon, Nicolas Corbières, Benoit Drogou, Briec Drogou, François-Xavier Drogou, Jean-Jacques Girard, Marc Hérail, Fabrice Lièvre, Yvon Quernec, Thibault Vandrot.

Alexandre Jacquinot intervient en tant que consultant

Douze membres sont éligibles, par usage par renouvellement par quart, par ordre alphabétique et/ou d'ancienneté.

Les membres sortants sont :

- Alexandre Appert et Thibault Vandrot qui se représentent
- Nicolas Corbières qui a exprimé son souhait de mettre terme à sa fonction

Donc 4 postes sont à pourvoir au maximum.

Après appel à candidature, il n'est pas fait état de nouveau candidat.

Le renouvellement du CA est soumis au vote. Les deux candidats sont élus à l'unanimité.

Le CA élu pour l'année 2020 est composé de : **Alexandre APPERT, Patrice BOURDON, Benoit DROGOU, Briec DROGOU, François-Xavier DROGOU, Jean-Jacques GIRARD, Marc HERAIL, Fabrice LIEVRE, Yvon QUERNEC, Thibault VANDROT.**

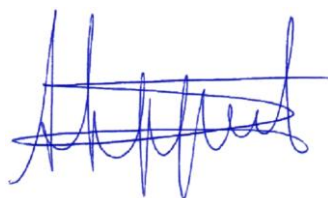
A l'issue de ce vote, Alexandre Appert président en exercice fait savoir qu'il sollicitera le Conseil d'Administration pour la nomination des postes statutaires de l'AS Vaurien France.

Alexandre Appert fait également savoir, sous réserve d'un mandat complémentaire d'un an comme président, qu'il ne se représentera pas comme président de l'AS Vaurien France à l'issue de l'année 2020.

La séance est levée à 21h20.

Fait à Jouars-Pontchartrain le 11/11/2019

Le Président



A.APPERT

Le Secrétaire



P. BOURDON